L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureau 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS,

JEUDI MATIN, 1er JUILLET 1869.

FEUILLETON.

LES

ASSASSINS DU LIBAN,

ROMAN HISTORIQUE,

PAR HENRI AUGU

DEUXIEME PARTIE.

LE VIEUX DE LA MONTAGNE.

XI—Suite.

LE SULTAN KLÉBER.

Le drapeau de la France fut abattu et relevé une lutte s'engagea entre les troupes françaises. Cazals essaya vainement de les apaiser, en leur parlant de discipline et d'honneur. Quelques hommes se rangèrent autour de lui; mais pendant ce temps, d'autres révoltés jetèrent aux Turcs, du haut des murailles, des cordes qui leur permirent de les escalader.

A peine dans la place, les Ottomans égorgèrent indistinctement tous ceux qui s'y trouvaient, en commençant par ceux-là mêmes qui les avaient introduits. Cent cinquante soldats environ, qui se défendaient comme des lions, durent la vie à l'intervention du colonel anglais Douglas, et échappèrent seuls à ce désastre.

Cet horrible massacre produisit une douloureuse sensation dans l'armée. Kléber en fut indigné, mais peu après peut-être qu'il aurait dû l'être, car les négociations ne furent point rompues.

Sir Sidney, le général Desaix et Poussielgue arrivèrent au camp turc, pour hâter la conclusion du traité d'évacuation. Il est vrai que Desaix ne se prêtait plus qu'avec répugnance aux négociations, dont il n'approuvait plus les motifs et les bases.

Mais Kléber envoya l'ordre précis de traiter à toutes conditions, "pourvu, disait-il, que l'honneur de la République et de l'armée ne fût point compromis."

La convention fut enfin conclue à El-Arich le 24 janvier 1800, malgré le secret déplaisir de Menou et la répugnance de Desaix.

Aux termes de cette convention, si célèbre par son inexécution de la part des Turcs et des Anglais, sous les auspices desquels elle avait pourtant été négociée, l'armée française devait être transportée, avec armes et bagages, tant sur ses propres vaisseaux que sur ceux des Turcs; elle devait livrer immédiatement à ceux-ci toutes les places de l'Egypte, à l'exception d'Alexandrie, Rosette et Aboukir, où aurait lieu l'embarquement, et de la ville du Kaire, qui ne devait être rendue que quarante jours après la signature du traité. On rendit immédiatement aux Osmanlis les villes de Katieh, Salahieh, Belbéis, Damiette et Lesbeh.

Des bâtiments se préparaient à transporter en France plusieurs généraux, parmi lesquels Desaix, qui allait prendre une part si glorieuse à la victoire de Marengo.

On venait d'apprendre le coup d'Etat du 18 brumaire. Lorsqu'il eut lu les dépêches qui le lui annonçaient, Kléber fit savoir à l'armée qu'une nouvelle Constitution avait été adoptée en France.

Enfin, les troupes commençaient déjà à évacuer le Kaire et étaient en marche vers Alexandrie, quand Kléber apprit que la convention d'E. Arich, allait être violée, que le gouvernement anglais refusait de la ratifier et demandait que l'armée française se rendît prisonnière.

Pour le coup c'était trop d'outrages pour une âme comme celle de Kléber.

Honteux de sa faiblesse dont il ne tenait connaissait la cause secrète, et plein d'une noble indignation, il se prépara aussitôt à en tirer une prompte et éclatante vengeance.

Certain que l'armée partagerait ses sentiments, quant à l'abominable trahison, il l'adressa à l'armée, à l'instant, et la proclama pendant la nuit, afin qu'elle servît de proclamation.

Les vainqueurs des Pyramides et du Mont-Thabor ne pouvaient lire de sang-froid un pareil outrage fait à leur gloire et à leur valeur. Aussi Kléber se contenta-t-il d'ajouter au bas ce mot suprême laconique, modèle le plus sublime et le plus éloquent des harangues militaires:

"Soldats!

On ne répond à une telle insolence que par des victoires: apprêtez-vous à combattre."

XII.

LE CHAT DU CARABINIER JACQUOT.

Kléber ne s'était point trompé. L'armée poussa un cri unanime d'indignation et de fureur, et se prépara au combat.

Cependant la position était bien changée. Un mois auparavant, l'armée ennemie se trouvait sur les frontières du désert, et l'Egypte était rendue. Aujourd'hui, 80,000 hommes occupaient l'intérieur du pays, et le Kaire n'attendait qu'un signal pour se révolter.

Ainsi, devant elle, l'armée française avait un ennemi nombreux; derrière elle, une ville hostile de trois cent mille habitants. Elle n'occupait que le terrain qu'elle avait sous les pieds, selon l'expression de Kléber, mais elle était sans crainte, glorieuse réparation d'une grande faute, comme dit l'historien du Consulat.

Kléber prescrivit au grand-visir d'évacuer à l'instant même les villes qui lui avaient été livrées. Youssouf fit une réponse négative.

Aussitôt l'armée française se mit en marche. C'était le 20 mars 1800. Elle comptait 12,000 combattants.

Les Turcs occupaient la position d'El Hanka, à cent du Delta, non loin du Kaire, et s'étaient retranchés dans le village de Matarieh, et s'y étaient couverts par quelques retranchements. Une partie de la cavalerie ottomane se prolongeait à droite de cette position jusqu'au Nil.

Kléber, après une rapide reconnaissance, s'écria:

— La victoire est assurée, si je parviens à couper les corps avancés de l'ennemi.

Au milieu de la nuit, il se rendit dans la plaine de Koubé, accompagné des guides de Kléber, et de son état-major. Les troupes françaises venaient à marcher forcées du Delta et du Nil, à cause de l'inondation, de danger, y arrivaient successivement et se rangeaient en bataille.

Le clarté du ciel, toujours serein dans ce climat, suffisait pour l'exécution des mouvements, qui ne pouvaient être aperçus de l'ennemi.

Le général en chef parcourut les rangs. La confiance que respiraient ses traits, son mâle et beau visage, que les soldats aimaient tant à voir dans le péril, et surtout ses paroles, excitèrent un enthousiasme indicible, présage assuré de la victoire.

Il divisa son armée en quatre carrés: ceux de droite furent placés sous les ordres du général Friant, ceux de gauche obéissant à Reynier. L'artillerie légère occupait les intervalles d'un carré à l'autre. La cavalerie, en colonne dans l'intervalle du centre, était commandée par Leclerc, et soutenue par deux divisions du régiment des dromadaires.

Derrière la gauche, et en seconde ligne, était un petit carré de deux bataillons; l'artillerie de réserve était placée au centre, couverte par quelques compagnies de grenadiers et de sapeurs armés de fusils d'autres pièces étaient postées sur les deux côtés du rectangle, soutenues et flanquées par les tirailleurs. Des compagnies de grenadiers à la tête, doublaient les angles des carrés, prêts à être ployés pour l'attaque des postes.

Il était trois heures du matin quand ces dispositions furent terminées. Immédiatement on avança.

Au point du jour, on aperçut à deux portées de fusil les avant-postes de l'armée turque, placés à Matarieh, et plus loin, à l'extrémité de l'immense plaine du Nil, près d'un bois de palmiers, les ruines de l'*Héliopolis égyptienne*, où l'on adorait *Fré*, le soleil, royale forme du fond de l'Egypte. Ces ruines, comme aux Pyramides, donnaient un aspect plus imposant au tableau du champ de bataille. Apollon Héliopolitain, qui, jadis aussi, y rendait des oracles, eût-il pu prédire de quel côté serait la victoire!

L'ordre de combat de l'armée suprême ne fut point de se suivre, tant elle était irrégulièrement distribuée.

Nassif pacha occupait le village de Matarieh, qu'il avait retranché et armé de seize pièces d'artillerie, et qui était défendu par 500 janissaires et par un corps de cavaliers. Les avant-postes se prolongeaient sur la droite jusqu'au Nil, vers la mosquée Sibili-Hallem. C'étaient les seules dispositions qui ensuite ont été prises; le reste de l'armée campait confusément entre El-Kanka et le village d'Alounabe.

Tandis que Kléber observait les lignes ennemies, il vit tout à coup un petit corps de cavalerie s'en détacher et se porter à l'est.

— Encore des Mameloucks! s'écria-t-il. Qui donc disait qu'il n'y en avait plus? Mais on verra bien!

En ce moment même, on amena une femme habillée en Mamelouk et montée sur un coursier à l'allure fringante.

— Esther!

— Adigué!

Tels furent les deux cris qui accueillirent la belle juive.

— Que venez-vous faire ici? demanda Omar.

— Parler au général Kléber de la part d'El-Nahâs, la Géorgienne, répondit-elle en souriant. C'est une bonne nouvelle que j'apporte.

— Apprenez nous donc cette bonne nouvelle, charmante compatriote, dit Kléber.

— Vous voyez d'ici cette cavalerie qui s'éloigne au galop de l'armée turque, fit remarquer l'ancienne favorite de Djezzar.

— Ce sont des Mamelouks. Je pariais tout à l'heure.

— C'est Mourad bey, qui va devenir votre allié.

— Que dites-vous là? s'écria le général.

— Il a fait savoir à El-Nahâs, dans la nuit, qu'il se rendait enfin à ses désirs, et que, pour montrer au *Sultan grand* combien il l'aimait et l'estimait, il ne prendrait aucune part à l'action, bien que le nombre disproportionné des Turcs leur promît la victoire.

— C'est ce que nous verrons.... N'importe! merci, belle Esther. Quant à Mourad, je lui saurai gré de cet acte de neutralité..... Mes remerciements sincères à la belle Géorgienne!

Adigué reprit la parole et dit vivement:

— Mais ce n'est pas tout, général.

— Quoi encore? demanda Kléber.

— Mourad a prévenu El-Nahâs que le grand visir avait dessein d'envoyer un fort détachement au Kaire, pour faire révolter la ville, pendant que le gros de l'armée arrêterait votre faible armée, l'enveloppant de tous côtés et l'écraserait dans ses étreintes.

— Ah! c'est ainsi!.... En avant, les guides!

Le général en chef avait à peine donné ses instructions, que l'on distingua une forte troupe d'infanterie et de cavalerie, qui, après avoir fait un long détour dans les terres cultivées, se dirigeait vers le Kaire.

Le brillant escadron des guides partit au galop dans la même direction.

— Mais vous, Adigué, demanda Omar inquiet, comment allez-vous faire? Vous ne pouvez rentrer au Kaire.

— Aussi, je reste à vos côtés, répondit Esther.

— Y songez-vous? Affronter le péril!

— Je connais la bataille. N'ai-je pas fait la campagne d'Italie? Que de fois ai-je caracolé dans les plaines de la Lombardie!

Le capitaine des guides n'avait plus rien à objecter; le retour au Kaire devenait du reste dangereux pour cette qu'il aimait. Le général Mameluck prit rang dans l'état-major, aux applaudissements de tous les officiers.

Cependant les guides avaient atteint la troupe ennemie; mais les spahis et les delhis, plus nombreux, leur firent face résolûment, et l'issue de cette attaque commençait à devenir douteuse, quand le général en chef fit appuyer [illegible] régiment de chasseurs et le 14e de [illegible]

[illegible]

troupe nombreuse de janissaires, qui se précipita à l'arme blanche sur les colonnes de gauche; mais aussitôt elle se vit...

— Arrêtés de front par le feu de ces colonnes, plusieurs tombent sur place; les autres, pris en flanc par la colonne de droite, et bientôt enveloppés de toutes parts, périssent tous sous les coups de baïonnette. Leurs cadavres comblent les fossés et servent de point d'appui aux grenadiers pour escalader les retranchements, qui sont enlevés.

Tout ce qui s'y trouve tombe dans nos mains: drapeaux surmontés de croissant, queues de pachas, artillerie, effets de campement, etc. Une partie des défenseurs de Matarieh se jette dans les maisons, qu'ils retranchent. On ne leur donne pas le temps: ils sont égorgés et livrés aux flammes.

Un grand nombre de Turcs fuient en désordre et expirent sous les sabres de nos cavaliers; quelques-uns, et entre autres Nassif pacha, parviennent à s'échapper et à gagner le Kaire, où le camp de Matarieh est enlevé. Ce brillant combat est l'œuvre de nos grenadiers.

Mais tout cela n'était que le prélude de la bataille.

Le général Reynier, ayant rallié tous nos corps d'armée autour de l'obélisque d'Héliopolis, se reforma dans l'ordre de bataille qu'il avait au commencement; car on aperçoit au loin des nuages de poussière qui annoncent l'approche de l'ennemi.

Bientôt le nuage disparaît aux yeux de nos soldats, et ils découvrent, sur une légère éminence qui unit les deux villages de Sérikaur et d'El Mareck, les masses nombreuses de l'armée ottomane tout entière. A cet aspect, les deux généraux Friant et Reynier s'ébranlent à la droite et à la gauche, et se portent en avant dans leur ordre de bataille.

Le grand-visir, qu'on reconnaît à la richesse et à l'éclat de ses armes, est en personne près du village d'El Mareck, où il a établi son quartier-général, surmonté du grand étendard, le *Sangiak Sherif*.

Derrière lui, on distingue plusieurs litières, dont les dorures brillent sous les rayons du soleil.

— Ce sont ses femmes, dit l'ancienne kadine du pacha d'Acre.

— Ah! si c'était aussi bien Djezzar! s'écria étourdiment Charles Rivolet.

— Que dites-vous là, lieutenant? demanda vivement Adigué.

— Ah! pardon, madame!...... Je m'exprimais ce souhait qu'en songeant à Zaïra et à ma sœur.

— Taisez-vous, Rivolet, intervint Omar. Le général pourrait vous entendre.

— C'est juste, et il a besoin aujourd'hui, comme il dit, *de toutes ses facultés*.

— Mais qu'est-ce donc, demanda Adigué, que j'aperçois au milieu des litières portées par les mulets?

— On dirait un carrosse.

— Les Turcs traînent rarement avec eux une voiture de parade, fit observer l'ex-janissaire.

— C'est pourtant bien une voiture, et une belle voiture suspendue sur des ressorts....

— Un cadeau des Anglais alors!

Adigué réfléchissait, sans quitter le carrosse des yeux.

— Qu'en pensez-vous, madame? demanda le lieutenant.

— C'est une révélation! s'écria Adigué.

— Que voulez-vous dire?

L'ancienne favorite de Djezzar ne répondit point d'abord. Puis elle murmura:

— Mais je pourrais me tromper.....

— Quelle est votre pensée, de grâce? Qu'en augurez-vous? demanda encore Rivolet.

— Oh! rien.... rien, dit-elle.

Mais la kadine du harem d'Ahmet ne cessait de regarder dans la direction du quartier-général turc.

L'ennemi avait lancé sur nos colonnes des nuées de tirailleurs. Quelques coups de canon à mitraille les eurent bientôt dispersés.

Le général Friant attaqua alors le gros de l'armée ennemie. Des pièces d'artillerie mal montées et mal servies, placées sur le front de l'armée turque, tirèrent longtemps sur nos carrés, mais sans succès. Les boulets passaient de plusieurs toises au-dessus de la tête de nos soldats. Nos artilleurs répondirent à ce feu par des décharges qui l'eurent bientôt éteint.

Alors on vit les nombreux drapeaux de l'armée turque s'agiter et se réunir sur divers points. C'étaient les chefs qui ralliaient leurs soldats pour une attaque générale. Les nôtres attendirent de pied ferme.

Tout à coup, la masse entière des ennemis s'ébranle, la cavalerie au premier rang. Les rives du Nil tremblaient sous les pas des nombreux assaillants. Un silence solennel régnait dans nos carrés.

Bientôt cette cavalerie, les débordant à droite et à gauche, enveloppa les nôtres de toutes parts, en poussant une immense clameur:

— Allah! Allah! crièrent les cavaliers ottomans.

En même temps, des masses profondes de l'infanterie turque s'élevèrent au ciel les sons bruyants de leur musique guerrière. C'était la *zurn*, grande trompette qui rappelle celles des Hébreux devant les murs de Jéricho, le *tablel*, grand tambour qui se bat des deux côtés, le hautbois aux notes aiguës, les cymbales de cuivre, l'*arbuc*, le *tamir*, instruments turcs inconnus des Européens.

Le carré de Friant est assailli le premier. Le général ordonne à ses soldats de ne tirer qu'à bout portant. Ceux-ci, calmes, impassibles au milieu des attaques impétueuses des ennemis, font un feu continu et si bien dirigé, que presque tous les coups portent.

Les soldats turcs tombent par centaines, et nulle part ils ne peuvent approcher de nos redoutables et invincibles carrés. Enfin, de guerre lasse, ils abandonnent le champ de bataille et prennent la fuite en désordre.

Une demi-heure avait suffi pour mettre en déroute cette innombrable armée.

Le visir se replia sur El Kanka.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 30 juin 1869.

La demande d'escomptes est toujours assez bonne, mais quoique les capitaux soient plus que suffisants pour les billets de premier ordre, le marché monétaire est facile. Les banques prenant la plus grande partie du bon papier, les transactions de la rue ne vont guère au-delà de prêts qui reposent sur des garanties collatérales que les banques ne reçoivent pas. Nous avons entendu mentionner des opérations qui ont eu lieu à 1 à 1 1/2 par mois sur des garanties collatérales de second ordre.

La Banque d'Amérique a déclaré le beau dividende de quinze pour cent ou $15 par action, qui provient du bénéfice des six derniers mois. Elle a, de plus, ajouté huit piastres par action à son fonds de réserve. Le dividende semi-annuel antérieur a été de 12 pour cent, ce qui porte à 27 pour cent le montant divisé entre les actionnaires dans l'année.

L'or a ouvert à 137 1/8 à 137 7/8 à New York et a fermé aux taux d'ouverture. On a vendu que $1000, $1250 et $5000 à 137, $1000 et $5000 à 137 1/4, et, $700 à 137 3/8, $5000 (vendues hier et livrées aujourd'hui) à 137 3/8. Aucune vente d'argent n'a été annoncée.

Il ne s'est presque rien fait dans le change étranger. Les opérations de sterling ne comprennent que de petits lots de banques achetés pour remises. Une petite vente de banquiers a eu lieu à 15 1/2. — Dans le change sur France, 25,000 francs, en change de commerce No 1, à 3 78 3/4, 12,000 ditto, et 50,800 de premier ordre à 3 77 1/2. Nous cotons, nominalement: sterling à 149 à 149 1/2 le connaissement et clear et à 154 le change de banque; le change sur France, à 3 80 à — le premier, et 3 70 1/4 à — le second.

Le change américain a été calme mais ferme. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime. Les ventes sont $10,000, en change de commerce, à vue, sur New York, à 5/16 de prime, $30,000 de banquiers à 3/8, $15,000, à vue, sur Boston, à 1/4 de prime et $15,000 à 3/8.

500 actions du canal de l'Ile aux Vaisseaux se sont vendues à $1 32 1/2 et 200 à 1 35, 100 de la compagnie des Abattoirs, payées en plein, à $30. On a refusé, hier, $200 50 d'actions de la banque d'Amérique.

$1000 de mandats de la police métropolitaine ont changé de mains à 83, et $1500 à 83 1/2. Ces prix sont les plus élevés. De petits lots ont été offerts subséquemment à 82 1/2.

$1000 de mandats de l'Etat se sont vendues à 76 1/2, $3000 à 78 et $1000 (eq petits mandats).

Les billets de la ville ont été négligés. Les courtiers ont acheté à 26 à 26 1/2 et vendu à 25 à 27 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi, 30 juin 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 950 balles à une hausse de 1/4 c. Nous cotons actuellement le low ordinary 25 1/2 à 26 c, ordinary 27 1/2 à 28 1/4, good ordinary 29 1/2 à 30 1/4, low middling 31 1/4 à 31 3/4 et middling 32 1/4 à 32 3/4 c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er septembre 1868, bal.	3041	
Arrivé depuis notre dern. rap.	65	
Arrivé précédemment	821912	
Balles additionnelles comp. d'échantillons &c.	9112	831089
		834068
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	820009	820009
Stock en mains &c		14124

FRET—La demande de capacités pour l'étranger est passive, mais à cause du petit nombre des navires disponibles en ce moment dans notre port, les prix du fret sont fermes ou ils ont haussé. Dans le cabotage les offres de coton sont bonnes et des steamers de New York trouvent facilement leur chargement.

Coton sur vapeurs, pour Liverpool — — à la livre, du pour New York à 1 cent, pour Boston 1 cet la livre, pour Philadelphie 1 ct la livre, mais pour New York Boston et Philadelphie 16 à 18 c le baril, farine pour do 80 à 90 c le baril.

Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton pour Liverpool 3/8 à — d la liv, coton pour le Havre 3/4 cent, la livre, coton pour Brême 3/4 à — cent la livre, tabac pour Liverpool 32s 6d à 35s, tabac pour Brême, 30s le boucaut, tabac pour Londres 35s le boucaut, tabac pour le Havre $10 le boucaut, farine pour Londres 33, 3 d le baril. Il y a un ou deux jours, une barque a été prise pour porter de la farine à Londres à 3 s 3 d le baril. Une autre devant transporter de la farine à Liverpool à des prix qui n'ont pas été rapportés.

SUCRE ET MELASSE—Le sucre est inactif, aucune vente notable n'ayant transpiré. Hier—mais on ne l'avait pas rapporté—21 boucauts de l'article se sont vendus à 15 1/4 c la livre de prime et 14 c pour la qualité de choix. Pal d'affaires dans la mélasse. La prime à choix fermement cotée à 55 à 60 c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest depuis notre revue d'hier.

FARINE—Comme de coutume, le dernier jour du mois, les acheteurs se tiennent à l'écart jusqu'après le 1er prochain, et il ne se fait que peu ou point d'affaires. La superfine est cotée à $5 75, la double extra à $6 12 1/2, triple extra à $6 25 à — le baril. Les principales ventes se sont bornées à 650 barils dont 50 de double extra à $6 12 1/2, 50 et 250 de triple extra à $6 25 le baril.

MAIS—L'approvisionnement de maïs est faible et la demande est restreinte en conséquence. Hier soir—mais on ne l'avait pas rapporté—1600 sacs se sont vendus comme suit: 500 d'ordinaire mélangé à 87 1/2, 621 de blanc mélangé à 85 c et 400 de à 92 1/2 c le boisseau. Aujourd'hui, les ventes se sont bornées à 900 sacs, dont 200 de blanc à 95 c, et 100 de jaune à 95 c; 150 de blanc à 90 c, 100 de blanc et 125 de, jaune, mélangé à 91 1/2 le boisseau.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est faible, mais l'article est peu demandé; 400 sacs vendus à 71 c le boisseau.

SON—100 sacs, vendus à $1 10 les cent livres, ce qui est une hausse de prix de 2 1/2 c, dû à la rareté de l'article.

FOIN—La foin est calme, la prime est cotée à $30 et le choisi $27 à $28 le tonneau.

PORC—Un lot de 80 bar. de mess overweight s'est vendu à $34 75 le baril, et on vend de détail $35 25 à $30 50 le baril.

BACON—Il se fait des affaires en détail à 15 à 15 3/4 c la livre d'épaules, 18 1/4 à 18 3/4 c pour les côtés clear ribbed et 20 à 22 c pour les jambons sucrés au sucre, 8 et 13 tierçons de jambons sucrés au sucre, vendus à 21 c la livre, 4 barils de côtés clear ribbed à 18 3/4 c et 10 du do côtés désossés à 19 3/4 c la livre.

SAINDOUX—Un lot de 140 barils de raffiné vendu à des conditions privées. L'article en tierçons est coté à 19 1/2 à 21 c, en barillet 21 à 22 c la livre.

VIANDE SALEE A SEC—Les côtés et les épaules se vendent en détail 15 c la livre.

BREAKFAST BACON—L'article est coté à 20 à 21 c la livre, en gros 13 1/2 à 14 1/2 c. Détail à 14 c la livre.

CAFE—Continue à être inactif, et les détenteurs demandent 16 1/4 à 16 3/4 c pour le prime; droits payés en or—15 1/4 à 16 c pour le bon, 14 à 15 c pour le bean et 13 1/2 à 14 1/2 c pour l'ordinaire Stock en première mains 17706 sacs.

[illegible] le marché de fromage de choix est faible, mais malgré ne se fait que peu ou point de demandes et les cotes sont nominales.

SEL—La demande de sel de Liverp. pour l'intérieur est lente; les commerçants demandent, en $2 25 à $1 30, en gros $2 20 à $2 25 le sac; les forts lots pris en entrepôt valent 10 cts de moins.

RIZ—Le riz de la Louisiane est calme, la demande n'embrassant que de petits lots pour le commerce à 7 1/4 à 8 c la livre d'ordinaire, 8 1/4 à 8 3/4 c pour le prime, et 9 à 9 3/4 pour la qualité de choix. Stock, faible.

FROMAGE POUR L'OUEST—Stock en mains 300,000 perches pour barils et 100,000 perches pour boucauts. La demande pour le détail est bonne à $35 à $10 le millier de perches pour barils et $75 à $90 les perches pour boucauts, selon la qualité.

WHISKY—La demande est meilleure et les détenteurs de l'article demandent 91 le gallon de l'article de l'Ouest et le rectifié de la Louisiane 95 c.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1869.

Arrivé, hier—320 bœufs du Texas, 132 veaux et veaux d'un an.

Vendu—151 bœufs du Texas, 54 veaux et veaux d'un an.

A vendre,—1,403 bœufs du Texas, 1,177 veaux et veaux d'un an, 30 cochons, 485 moutons, 16 vaches à lait.

Bœufs du Texas, de choix, nourris au maïs, par liv.	net	à	— 00
do do 1re qlt, par tête		à	— 00
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	35.00	à	45.00
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25.00	à	30.00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	10.00	à	20.00
Cochons par liv., gr.	0.10	à	0.12
Cochons (stock) par tête gr.	7.50	à	9.25
Moutons 1re qlt. par tête	4.00	à	5.00
Moutons, 2de qlt., par tête	3.00	à	3.50
Moutons 3me qlt., par tête	2.00	à	3.00
Vaches à lait, de choix, par tête	80.00	à	100.00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50.00	à	70.00
Veaux, par tête	8.00	à	12.00
Gros veaux, par tête	8.00	à	12.00
Chèvres par tête	1.50	à	4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Jeudi matin, 1er juillet 1869.

La levée était déserte hier. Parmi les bateaux qui sont arrivés, un seul, le Thompson Dean, venant de St-Louis, avait un chargement complet.

ARRIVES HIER: le Myrtle et le Hunter, de la paroisse Plaquemines; le New Era, de Donaldsonville; le National, de Bayou Sara; l'Entreprise et l'Era No 10, de la Rivière Rouge, le Thompson Dean, de St Louis.

PARTIS HIER: le Galatea et le Crescent, pour la paroisse Plaquemines; le Welcome, pour Bayou Sara; l'Annie Wagley, pour les Opelousas, le Salina, pour la Rivière Rouge, le Wild Wagoner, pour Natchez.

Parmi les bateaux qui doivent partir aujourd'hui nous mentionnerons le steamer à hélice Hunter, lequel fait le service de la paroisse Plaquemines jusqu'à Roseland, laissant la Nlle Orléans tous les lundis et jeudis, à 10 heures du matin. M. A. F. Jeanfreau en est le capitaine, et a pour assistant M. John Taylor. Ces deux officiers sont fort avantageusement connus des habitants de Plaquemines.

Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs sur le beau bateau le Myrtle, capt W. S. Basset, lequel fait trois voyages par semaine entre la Nlle Orléans et la paroisse Plaquemines. A partir d'aujourd'hui, ses heures de départs seront changées. Il quittera la ville tous les jeudis et mardis, à midi, et tous les samedis, à 5 heures du soir. Ce bateau prend du fret et des passagers pour le Fort Jackson et tous les débarcadères intermédiaires. M. Leo Bayhi est chargé de l'administration intérieure, et M. W. H. Brooks a la charge importante du fret.

Partira également, aujourd'hui à midi, le New Era, capitaine A. Dugas. (A. Trépagnier, commis au bureau, et O. Landry, commis au fret), ce bateau prend du fret et des passagers pour la côte jusqu'à Donaldsonville, partant de la ville les jeudis et mardis matin, à 10 heures, et les samedis soir, à 5 heures.

Partira ce soir, à 5 heures, le packet régulier, Rose Franks, capitaine Jos. Dalferes, Jr., assisté de C. Dalferes, commis au bureau, et de Frank Dalferes, commis au fret. Ce bateau prend du fret et des passagers pour la côte jusqu'à Donaldsonville, et pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche, sans en excepter un seul.

Sont attendus, pour repartir demain: le National, de Bayou Sara, le Flicker, du Bayou Lafourche, le Galatea, de la côte d'en bas.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr C. McLANE.

Le plus efficace qui ait au monde.

Toutes les mères devraient avoir.

Vos enfants sont-ils malades?

Ont-ils une démangeaison continuelle au nez?

Ont-ils un appétit vorace?

Ont-ils le ventre dur et gonflé?

Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?

Ont-ils des étourdissements d'estomac?

Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?

Sont-ils incommodés, ont-ils la langue enflée?

DONNEZ LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE

Prenez-le à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre, comme à la grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature

FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

Opium. Opium. Opium.

Attendu par le steamer

ALHAMBRA,

qui arrivera directement dans ce port au commencement de juillet, à vendre par

E. J. HART & Co,
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Biscuits de Fantaisie de Peak, Frear & Co,

Et Extraits de Biscuits à la viande, de Liebig.

Des ordres pour la vente en gros seront remplis par l'entremise de

E. J. HART & CO.
Seuls Agents dans les Etats du Sud,
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

A vendre, en détail, par

H. F. WILSON & BRO
Au coin des rues Magazine et Poydras.

CLARK & MEADER,
Au coin des rues Commune et Carondelet;

SAM'L HASTINGS,
Au coin des rues Magazine et Felicité.

Sucres!

1000 Colis sucres, en poudre, pains de sucre et sucre en morceaux A. C.—Blanc, jaunes et bruns—en tonneaux et en magasin. A vendre par

E. J. HART & Co.,
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

SOUDE, 80 p.c.

SEL DE SOUDE,
SOUDE CAUSTIQUE, 62 p.c.
BI-CARBE DE SOUDE.

A vendre, en magasin et en Douane par

E. J. HART & Co.,
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

GUYNN

—ET—

Toute espèce de Travaux de Charpente

Le soussigné se charge de faire des caves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtisses, d'installer les magasins, etc.

J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Box, 295 du Bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No. 345 de la rue du Canal rue Franklin.

Daniel & James D. Edwards,

Nos 21, 23, 25, et 27 de la rue Delta,

—ET—

Nos 22, 24, 26 et 28 de la rue Front Nouvelle-Orléans, Lne.

Fabricants d'équipages à vapeur; améliorés, POUR LA FABRICATION DU SUCRE.

Et de toute espèce d'ouvrages

EN CUIVRE, FER et TOLE, ROBINET EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS de MACHINES A VAPEUR, &c., ALAMBICS et SERPENTINS EN CUIVRE, pour distilleries à grains et autres distilleries;

—Marchands de—

TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toutes grandeurs.

POMPES A VAPEUR ET A BRAS.

Ils font et réparent les JAUGES POUR VAPEUR et EAU et se chargent de toutes sortes de REPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai.

Travail libre,—Bureau d'Enregistrement de Travail.

COIN DES RUES LAFAYETTE ET NEUF-LEVEE.

Les Commissaires d'Enregistrement ont établi une Bourse du Travail pour les hommes et les femmes demandant du travail, et pour tous les résidents d'Etat qui ont besoin de travailleurs. Ils ont aussi également un bureau pour les personnes qui ont des instructions, des lettres et des lettres à leurs emplois. Le bureau est ouvert de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

Les planteurs sont priés de s'adresser à ces demandes ... [illegible]

Les lettres doivent être adressées à Mabry O. NOYES, Président et agent général du Bureau des Commissaires d'Enregistrement.

Tonnellerie qui a remporté le prix AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

Le soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur ses grands barils à mélasse, ... [illegible]

R. J. BRENNEN,
Nos 21, 23 et 25 de la rue Front, entre ...

Pianos, [illegible] Musique

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

68........RUE ROYALE........68

IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des États-Unis, tels que PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, GALE, [illegible]

Grand assortiment de musique, d'airs d'opéras italiens, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, etc., etc.

Le tout offert à des prix excessivement réduits.

Bureau du Trésorier,
HOTEL DE VILLE,
Nlle-Orléans, 18 juin 1869.

Avis aux Contribuables.

L'ATTENTION de toutes les personnes intéressées est appelée sur le fait que la période dans laquelle les taxes de ville pour 1869 sur les immeubles et les meubles doivent être payées sans frais, expirera bientôt.

Le loi oblige le Trésorier à publier dans le courant du mois prochain et produire trente jours les noms de tous les délinquants, le coût de ladite publication et l'intérêt de DIX POUR CENT à partir du premier lundi de juillet, seront ajoutés à chacun des comptes.

W. S. MOUNT,
Trésorier.

20 juin au 3 juillet

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la rue St Charles—Au coin des rues Carondelet et Huitième—Nlle-Orléans, 20 juin 1869.

LES Directeurs de cette Compagnie ont déclaré un dividende de 6 pour cent ($3 par action) qui sera payé aux actionnaires à partir du 1 juillet 1869. La Compagnie payera la taxe du Revenu des Etats-Unis.

Les livres de transfert seront fermés du 27 juin au 6 juillet inclusivement. Les actionnaires sont priés d'apporter leurs anciens certificats pour prendre en échange ceux de la nouvelle émission.

ALDEN McLELLAN, Secrétaire.

AVIS IMPORTANT

Aux Expéditeurs de Farine de Maïs

NOUS offrons aux marchands et aux expéditeurs de Farine de Maïs la marque "Mississippi Valley" que nous garantissons et se conserveront douze mois sous l'Equateur.

La cette farine de maïs est "séchée au four" par un procédé dont on se sert qu'en St Louis Pearl Hominy Mills ou se fabrique la marque "Mississippi Valley."

Les fabricants ont des privilèges exclusifs pour l'exploitation aux Etats-Unis, de ce nouveau procédé.

Les commandes pour les Antilles, l'Amérique du Sud et le Texas, sont remplies avec promptitude.

WOODS, MATHEWS & CO.,
Nos 47 et 51 de la rue des Magasins.

Point d'Aiguille Double, Elastique.

LA MACHINE A COUDRE

QUI A REMPORTE LA MEDAILLE D'OR,

840........845,

ELLE N'A PAS D'EGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITE.

Elle est patentée en Amérique et en Europe.

Toute la machine est à la surface et peut se huiler sans changement de place. La longueur du point peut être changée tandis que la machine fonctionne. Le fil tiré directement des premières bobines dedans et la machine coud avec vitesse, du coton ou du fil de toute les numéros, les étoffes les plus fines et les draps les plus épais.

Elle fait plus que le plupart des machines du grand prix, des avantages sur lesquels ... [illegible]

Voici quelques uns des avantages de cette machine:

1 Elle fait le point double, élastique et tire le fil de deux bobines.

2 Elle fait un ourlet plus fort et plus joli que ne peut faire la main ou une machine quelconque.

3 Elle a un très grand espace sous le bras et l'aiguille, ce qui est un grand agrément.

4 Le travail supporte mieux que celui d'aucune autre machine, l'effet du blanchissage, du repassage et de l'usure.

5 Elle fonctionne plus rapidement, elle a besoin de moins de force, elle est plus simple et coûte moins qu'aucune des machines à point.

6 Elle ne fait presque pas de bruit, on apprend facilement à s'en servir et il est facile de la tenir en bon état.

7 Elle économise le temps, l'argent, le travail et la patience.

8 Elle convient pour tous les travaux d'aiguille.

9 Elle a tous les avantages qu'offrent les autres machines et elle fait point en bon marché, devrait la recommander à tout le monde.

Enfin, elle possède tous les avantages nécessaires; le point double et le point le plus important. Elle est simple et elle dure. Si le mécanisme est parfait.

J. CONSIDINE Agent,
No 12, de l'Exchange Place, à trois portes de la rue du Canal et presque en face de la Banque d'Amérique.

On demande, dans les Etats de l'Alabama, du Mississippi de la Louisiane et du Texas des agents qui on de petits capitaux. De grands avantages leur sont offerts.

Demande de meubles.

ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Dauphine près Camp magasin et devant au No 274 de la rue du Camp. On vendre au même endroit, au fort lot de fin en de meubles de bureaux. Les personnes qui ont des meubles de bureaux à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emma.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre des Machines à scier, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux des Grilles, et exécuter toutes sortes de travaux d'habitation, de fonderie. On peut et toute espèce de Machines pour le Sud.

LEEDS & CO.

Vins—Liqueurs—Provisions—&c

LA MARQUE DE

WHISKY DEXTER,

Connue sur le marché du Sud depuis 1826

Ayant été contrefaits de nos prenons ce moyen d'annoncer à nos amis et à nos clients qu'au lieu de peindre les têtes de nos barils nous imprimons maintenant dans la gravure du bateau à vapeur et le nom de notre maison en plein.

Nous avons nommé MM. HOLT, MURRAY & TARLETON No 84 North Commerce Street, Mobile, nos agents ainsi que M. JULES TARDOS, en fait d'agent pour la Nouvelle-Orléans.

EDMUND DEXTER & SONS
Nos 48 et 51 Sycamore Street, Cincinnati.

Whisky Dexter,
Genièvre Rocky Mountain (Montagne Rocheuse).

Cognac Jules Tardos,
Whisky Bourbon Jules Tardos,
Amer Newfoundland (Terreneuve).

Egalement:

Un grand assortiment des meilleures marques de Vieux Whisky Bourbon.

A vendre par

JULES TARDOS,
No 44 rue de la Levée.

E. DECHAMPS,

No 38 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans,

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français de toute espèce, absinthe, kirsch, fruits à l'eau de vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc. Seul importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux.

AGENCE GENERALE.

Eau-de-vie Fenerac de Farge & Fils.
do Alphonse Cabaune.
Champagne Chs Heidsick,
Porto de B. Danet,

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Cie.
37 Vieille Levée.

VINS DE CHAMPAGNE,

Carte d'Or, Lac d'Or.

Le soussigné a en magasin et reçoit constamment des VINS frais des susdites marques qui lui envoient directement les propriétaires, MM. Binch, Fouché & Co, Mareuil sur Ay, Champagne France.

JOHN M. BURROWS,
No 77 rue Gravier.

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14....RUE ST-LOUIS....12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de

CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,

Anisette, Curaçao, Marasquin,

CORDIAUX ASSORTIS,

Absinthe et Kirsch,

—ET—

Fabricants de Sirops de Fruits,

Médaillés.

SUCRES RAFFINES—coupés en pains, coupés; en cubes et en poudre.

A. THOMSON & CO,
No 41 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiane et Chalmette.

A. THOMSON & CO,
No 41 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIES—Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO,
No 41 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.

A. THOMSON & CO,
No 41 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.

A. THOMSON & CO,
Nos 41 de la rue Tchoupitoulas.

VIEUX WHISKY BOURBON,

DE J. A. MILLER,
Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.

Provisions et Céréales.

Constamment en magasin un fort stock de

Vieux Bourbon et Vieux Rye, purs, Whisky Mortland,

de tous les âges, prix et preuves, de la meilleure qualité, Ordres pour Sucre, Mélasse, Café, Fournitures de filtrements, Coton, Lards et Toile d'emballage, Mais, Fèves, &c.

Avances sur les consignations faites à

MM. F. D. COBB & CO, à New York.

COBB, DOLHONDE & CO.
No 37 de la rue Natchez.

CAZAUX & VERGNOLE

73........VIEILLE-LEVEE........73

MAISON FONDEE EN 1831.

IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux à Liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Crème à la vanille, Crème de Menthe, Fruits à l'eau-de-vie.

Prix modérés et qualité supérieure.

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUE A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

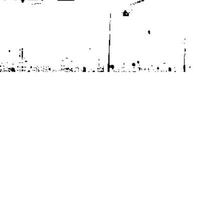

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co. sous la surveillance de M. McKinley, l'inventeur, et qui depuis 30 ans monté ... [illegible]

Pour plus d'informations, s'adresser à

EMILE DUPRE,
Ene. Frère et Dumas,

ou aux MM. SONIAT FRERES,
chez de J. LONG, Kenner P. O.

A vendre—Un équipage de 6 chaudières à sucre.

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

16 & 18........ST-LOUIS STREET........16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal ou cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible

Etat des Affaires.

Polices en vigueur	$25,000,000
Actif	1,500,000
Revenu annuel	800,000
Pertes payées	800,000

Officiers.

W. H. PECKHAM, Président,
H. V. GAHAGAN, Secrétaire,
L. McADAM, Actuaire,
G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New-York,
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York,
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co,
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co,
Hon. George Opdyke ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.

William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York.
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,

AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE,
No 6 DE LA RUE DE L'UNION.

Avis aux Planteurs Sucriers.

LA MANUFACTURE "CRESCENT CITY"

De Barlie & Mélasse.

Nos. 59, 61, 63, 67 et 69 de la rue St Joseph, Nlle Orléans.

AYANT un jeu complet des dernières machines perfectionnées pour la manufacture de barils, nous sommes prêts à faire par jour de deux cents à trois cents barils à mélasse, plus solides et mieux confectionnés que les meilleurs faits à la main. Nous les vendrons à des prix réduits et ils seront cerclés de fer ou de bois et à ... [illegible]

Nous invitons les personnes intéressées à ce genre d'industrie à venir examiner notre stock et s'assurer de la qualité que nous possédons, avant d'envoyer leurs commandes ailleurs.

Les ordres laissés à l'entrepôt de MM. Marsh, Dumaine & Co, ou rues Carondelet et Gravier, seront exécutés sans délai.

E. F. WALLICHE & Co.,
D. M. HOLLINGSWORTH

Société de Prêts et de Garanties,

AU COIN DES RUES ST-CHARLES ET PERDIDO.

CAPITAL AUTORISE—$500 000.

CETTE institution a reçu, de l'Etat de la Louisiane, une charte de vingt-cinq ans. Ayant effectué une organisation permanente, elle est prête à faire des prêts à CINQ POUR CENT et plus, sur Diamants, Argenterie, Montres, Bijoux, Marchandises sèches, Dentelles, Linge de corps, Meubles, Meubles et Immeubles de toute espèce, sur Billets n'ayant pas cours, sur Mandats de l'Etat, Mandats de la Police métropolitaine, Billets de Ville, Bons de Levées, et toutes autres valeurs de l'Etat ou de la ville; sur paiements à faire aux officiers des Etats-Unis, Mandats de quartier maître des Etats-Unis et sur le vieil Argent.

ENTREE PRIVEE. Les Dames trouveront, en dépendant de la rue Carondelet, une entrée privée qui les conduira au bureau de la Compagnie.

JOS. H. WILSON Président.
JOHN W. HILLMAN, Caissier.

De la viande fraîche, en tout temps! en mer, dans le camp et en marché.

Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en fer-blanc, et sans os.

GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS

L'EXPÉRIENCE a prouvé à bonne de cette viande qu'on la considérera dans le public comme le meilleur repas à cause de la viande fraîche de marché et cette qui se vend à plus bas prix. ... [illegible]

A. C. PIERFONT & CO.
Marchands de provisions et épiciers,
Receveurs de provisions
No 19 de la rue Nlle-Levée

MANUFACTURE A LA VAPEUR

GRAUGNARD & SCHNEIDER,

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL

Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer

No. 14, Rue Vieille-Levée

En face du Bureau de Poste, Nlle-Orléans.

TABACS de Virginie, de la Virginie et du Maryland ... Tabacs Français, des Manufactures de la Régie ... [illegible]

AVOCATS — Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison WOOLDRIDGE & THOMAS pour l'exercice de leur profession d'avocats.

F. WOOLDRIDGE,
J. W. THOMAS.

Salon de Concert et de Lager Beer.

A. WENGER

No 11, Rue Bourbon près Canal.

ORCHESTRION, ORCHESTRION

L'ORCHESTRION composé de plus de cinquante instruments ... [illegible]

AUX DAMES.

LE DR. URBAN qui exerce la profession de médecin depuis trente-cinq ans, s'occupe spécialement des maladies des femmes ... [illegible]

Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Rampart et Douane. L'entrée se fait au No 135 de la rue de la Douane.

I. Y. WHITTED
Célèbres marques de Tabac
Nat Macon,
Star Pounds,
Charles Day Twist,
A vendre par
DE VAN MASON & CO
Agents au Sud,
No 101 de la rue Poydras.

A la Selle Anglaise,

F. GIEFERS,

24........RUE ST-CHARLES........24.

FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames, importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.

Prix modérés.

Chemins de fer.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Opelousas et de l'Ouest.

Bureau No 62 de la rue du Canal,
Nlle-Orléans, 18 juin 1869.

UNE réunion des actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 12 juillet prochain, à sept heures du soir, à l'effet de prendre en considération l'état actuel des affaires de la Compagnie.

Par ordre des Directeurs, CHARLES KERR.

Route directe et courte

De la Nouvelle-Orléans à New-York, Boston et toutes les villes du Sud et de l'Est, par le Chemin de Fer, "Cairo and Illinois Central."

LES convois partent de Cairo quotidiennement à l'arrivée des convois et des bateaux du Sud.

Il n'y a que deux changements entre la Nouvelle-Orléans et New York.

Des chars de nuit sont attachés à tous les convois.

On peut acheter à Galveston et à Houston, Texas, les billets pour New-York, Boston et les points de l'Est. On peut également en avoir à la Nouvelle-Orléans, à Mobile et à Cairo.

W. P. JOHNSON,
Agent général pour les passagers, à Chicago.

E. F. LONGLEY,
Agent général du Sud, à la Nouvelle-Orléans.

M. HUGHITT,
Surintendant général, à Chicago.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangement de Printemps.

A PARTIR du JEUDI, 1er avril, les convois de ce Chemin de Fer partiront comme suit—

—DE LA VILLE— Nouveau Dépôt. —DU LAC—

[illegible]

Le char à cheval partira de l'ancien dépôt, à 4 heures du matin et, du Lac, à 8 heures et demie du soir.

Les Dimanches, les convois partiront toutes les heures, de 5 heures du matin à 8 heures du soir.

Pour aller au Lac et en revenir, le même jour, 25 cents.

Pour le Chemin de Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

Les passagers qui désireront s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

O. PANDELY,
Surintendant-Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se rendra au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Teche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir au dépôt de la rue Ste Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bœuf et les Opelousas; sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux lieux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé avant livraison.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazin. CHS. A. WHITNEY & Co, Agents.

LALAURIE et al. vs WILLIAM FRICKE.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No. 12,794.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, ... [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Médicaments.

Le Remède Rouge pour la Diarrhée (Red Diarrhœa Remedy) signé et chronique est agréable et efficace.

Pour la choléra morbus et les crampes, employez le R. D. R.

Le R. D. R. n'est pas une préparation astringente.

Pour la Diarrhée dans toutes ses formes, servez-vous du R. D. R.

Le R. D. R. rafraîchit et calme l'estomac.

Le R. D. R. est excellent pour les enfants qui font leurs dents.

Pour les enfants qui font leurs dents, servez-vous du R. D. R.

Le R. D. R. est le remède favori de Memphis.

Une dose de R. D. R. guérit des maux d'estomac.

Le R. D. R. est le résultat de l'expérience.

Le R. D. R. est le remède qu'il faut en cas de besoin.

Dans la saison des fruits, ayez le R. D. R.

Pour les crampes et les vomissements, employez le R. D. R.

L'English Female Bitters (L'Amer Anglais des Femmes) guérit les vieux et les jeunes.

L'E. F. B. guérit de toutes les irrégularités chroniques des femmes.

L'E. F. B. guérit de la chlorose.

L'E. F. B. est le délice des femmes malades.

L'E. F. B. guérit en rendant les forces.

L'E. F. B. fait disparaître les douleurs de côtés et du dos.

Le Buchu de Dromgoole & Co. a surpassé les autres remèdes.

Pour les dépôts urinaires, servez-vous du Buchu de Dromgoole & Co.

Pour les reins des enfants, employez le Buchu de Dromgoole & Co.

Pour les excès du jeune âge, ayez recours au Buchu de Dromgoole & Co.

A vendre, en gros par

WHEELOCK, FINLAY & CO, agents,
coin Gravier et Magasin.

L'ANTI PERIODIQUE,

ou

Tonique pour les Fièvres en Frissons

Du Dr. F. WILHOFT,

Guérit invariablement de toutes les FIEVRES MIASMATIQUES, savoir:

La Fièvre en Frisson,

Les Frissons,

La Fièvre Congestive ou Fièvre Pernicieuse,

La Fièvre Rémittente Bilieuse,

C'est en outre le meilleur remède pour l'élargissement de la rate, la débilité générale et la névralgie périodique.

L'avantage que l'Anti Periodique sur tous les autres remèdes de ce genre consistent dans le fait:

1 Qu'il coupe invariablement la fièvre et empêche le retour du septième, du quatorzième et du vingt-unième jour.

2 Qu'il ne produit, à la tête, aucun des symptômes que produit la quinine.

3 Qu'il peut être administré, sans crainte, aux enfants de l'âge le plus tendre.

4 Qu'il ne contient ni quinine, ni arsenic, ni aucun autre poison minéral ou végétal.

A vendre par tous les droguistes et tous les marchands du Sud. Il est l'instrument Garanti pour la Guérison des Fièvres en Frisson, des Frissons, etc., récentes ou chroniques,—il en suit les prescriptions.

WHEELOCK, FINLAY & CO,
Seuls Propriétaires,
Nlle Orléans, Lne.

SUCCURSALE

DES

BAINS ELECTRO-CHIMIQUES

DU

DOCTEUR VERGNES,

Sous la direction d'ARTHUR FORTIER,

Au No 257 rue Carondelet, coin St Joseph.

CES Bains sont célèbres pour la guérison de personnes qui ont pris le mercure sous toutes ses formes, les pilules, le calomel, ... [illegible] paralysie, rhumatismes, fièvres en frissons, dyspepsie, hydropisies, affections nerveuses, débilité.

MALADIES CHRONIQUES.

Et toutes les maladies auxquelles les dames sont sujettes.

Il y a un département spécial pour les dames

VERMIFUGE

DE

B. A. FAHNESTOCK,

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement, pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement, désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irrésistible nervosité.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce danger, sans aucun à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé efficacité? Le VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK, ... [illegible]

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. F. DUCONGE, Agent
coin de Chartres, No 86 Nlle Orléans

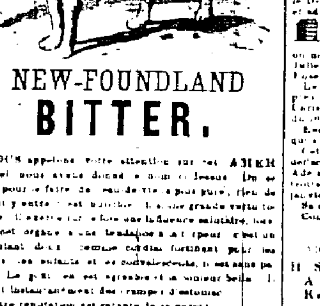

NEW-FOUNDLAND

BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On le sert, pour le faire, de ... [illegible]

Notre réputation est garantie de la pureté.

La dose pour un adulte (garçon) est d'une moitié à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les enfants et les dames.

M. JULES TARDOS de la Nouvelle-Orléans

ET

MM. HOLT, MURRAY & CO. de Mobile, nos agents, le vendent par barriques au commerce.

On le trouve dans toutes les épiceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les envois seront en caisse d'une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
48 & 51, Sycamore street
CINCINNATI, OHIO.

Collège de médecine et de chirurgie,
DE MILWAUKEE.

Incorporé par la Législature du Wisconsin.

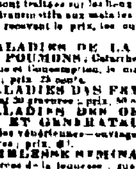

Dirigé par des médecins du Sud, possédant tous les instruments, les meilleurs à l'usage des maladies et des difformités et qui ... [illegible]

On traite aussi les malades par la poste ou qu'ils aient, ou en envoyant le prix, les ouvrages de médecine suivants:

MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS, Catarrhes Chroniques, Bronches Asthme et Consomption, le mieux que on puisse guérir—16 pages; prix, 25 cent's.

MALADIES DES FEMMES—brochure de 72 pages et 30 gravures—prix, 50 cent's.

MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET GENERATEURS des deux sexes et maladies vénériennes—ouvrage de 300 pages et de 100 gravures; prix, $1.

FAIBLESSE SEMINALE provenant de l'abus des forces de la jeunesse; guérisons à l'aide d'un nouveau traitement—brochure de 16 pages illustrées; prix, 25 cents.

Nous envoyons gratis un grand journal de médecine qui donne des détails complets sur notre Collège.

Les personnes atteintes d'une des maladies mentionnées plus haut recevront, en s'adressant à nous, une opinion écrite si elles nous décrivent leur mal et si nous envoient un timbre pour la réponse.

S'adresser au médecin,

T. WILLIAMS, D. M.,
Cabinet au coin des rues East Water et Mason, Milwaukee, Wis.

N. B. On écrit et parle le français au Collège.

Pilules Cathartiques d'Ayer

MEDICAMENT LAXATIF

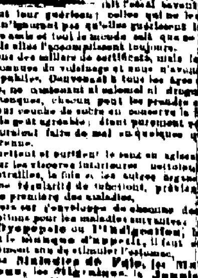

IL n'est peut-être pas de médicament dont la nécessité se fasse aussi universellement sentir et il n'en est pas qui ait été aussi universellement adopté que ces Pilules, pour agir doucement et n'en assurant par avec plus d'efficacité. ... [illegible] leur doivent leur guérison; celles qui ne les ont pas employées ...

Nous avons des milliers de certificats, mais les guérisons sont connues du voisinage et nous n'avons pas besoin de les publier.

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion, les langueurs et le manque d'appétit, il faut en prendre modérément afin de stimuler l'estomac.

Pour les Maladies du Foie, les Maux de Tête, bilieux, les Migraines, la Jaunisse, les Coliques et les Fièvres bilieuses, il faut en prendre ... [illegible]

Pour la Diarrhée ou la Dyssenterie, il n'en faut généralement qu'une légère dose.

Pour les Rhumatismes, la Goutte, les Palpitations de cœur, la Gravelle, les douleurs aux côtés, au Dos et à l'Aine, il faut en prendre continuellement.

Pour l'Hydropisie ou les enflures qui en proviennent, il faut en prendre de fortes doses et fréquemment.

Pour les Suppressions, il faut en prendre une forte dose.

Après le dîner, il faut en prendre une ou deux, afin de favoriser la digestion et de débarrasser l'estomac.

Une dose, prise de temps en temps, fait fonctionner l'estomac, ... [illegible]

DR. J. C. AYER, Chimiste, à Lowell, Mass.

On vend les pilules d'Ayer chez

MM. E. J. HART & Co., WHEELOCK FINLAY & Co, dépôt de médicaments patentés de FLEMING, à la Nouvelle-Orléans, et chez à tous les droguistes.

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES

Crescent Hotel,

A LA BAIE ST-LOUIS.

Cet Hôtel, avantageusement connu, est ouvert et peut recevoir les voyageurs.

Les propriétaires ne négligeront rien pour en faire une agréable résidence d'été. On débarque au Crescent Wharf, vis-à-vis de l'Hôtel.

TOULME & SAUCIER,
Propriétaires.

HOTEL DE POINT CLEAR

Sur la rive orientale de la

BAIE DE MOBILE.

CET HOTEL, qui jouit d'une célébrité méritée, est ouvert depuis le 1er de JUIN 1869. Le propriétaire se flatte que la réputation de l'établissement ne sera sous aucun rapport, au dessous de celle qu'il avait avant la guerre.

L'emplacement est aussi salubre que celui d'aucun lieu du Sud, ainsi que l'ont prouvé les épidémies qui ont sévi à la Nouvelle-Orléans et à la Mobile dans les étés de 1853, 1858 et 1867, pas un seul cas de fièvre jaune ne se déclara alors à Point Clear.

Les bains d'eau salée y sont supérieurs à ceux des bords du Golfe et sont à quelques yards seulement du Hôtel. La température de l'eau y est toujours agréable. On pourra y prendre en tout temps des douches d'eau douce.

Le poisson et les huîtres y abondent.

Les personnes qui désirent avoir les voitures et des chevaux y trouveront de bonnes écuries. Les promenades des environs sont bordées de magnolias, de cèdres, de chênes, de pins, etc., et elles s'étendent dans toutes les directions.

Les amateurs y trouveront des prix raisonnables des chevaux et des voitures de louage.

Le propriétaire a tâché à l'Hôtel des salles de billard, des jeux de quilles et des tirs au pistolet qui sont des amusements pour les visiteurs ... [illegible]

Des bateaux feront un service régulier deux fois par semaine entre la Pointe et la Mobile. Le propriétaire croit recevoir les passagers des convois et des steamers de la Nouvelle-Orléans. Les communications par la malle et par le télégraphe se feront également.

Chambre par jour	$ 3.50
par semaine	21 00
par mois	75 00

Les conditions seront libérales pour les familles qui voudront passer l'été à l'Hôtel.

Le Colonel E. K. Bord, le surintendant aimé de l'hôtel, St. Charles, à la Nouvelle-Orléans aidera de son expérience le Directeur de l'établissement.

Le propriétaire remercie sincèrement le public qui lui a précédemment accordé son patronage au Battle House et à l'Hôtel de Point Clear et sollicite le même appui que par le passé.

A. M. GODFREY,
Propriétaire de l'Hôtel de Point Clear et du Battle House de Mobile.

Hôtel de la Grand'Ile,

Sur les bords du Golfe.

CET Hôtel, qui est trop bien connu pour qu'il soit besoin d'en faire aucun éloge, ouvrira le PREMIER JUIN 1869. Il a été réparé de manière à en faire la plus grande résidence d'été que puisse trouver au Sud. ... [illegible]

La table est recommandée comme sans égale. Voici les prix:

Par jour	$ 3 00
Par semaine	18 00
Par mois	60 00

Les lettres et les renseignements s'adressent au bureau de l'agent, M. J. L. Titus No 60 de l'Ile—Bourse de Marbre, seront envoyés à l'hôtel trois fois par semaine.

Les personnes qui désireront y passer les familles qui désirent passer l'été à l'Hôtel. Prix modérés sont proposés.

B. MARIOT Propriétaire

Hotel des Sources Bladon,

COMTE CHACTAW, (ALABAMA).

CET établissement bien est ouvert et peut recevoir les pensionnaires. Le propriétaire ne négligera rien afin de plaire à ceux de nature à satisfaire ceux qui cherchent le plaisir et profiter aux malades.

... [illegible]

JAS CONNER & CO.

PENSION FRANÇAISE TENUE PAR

URBAIN RAMBAUT,

A BILOXI

M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et aux familles qu'il tient une pension, à Biloxi, à 1er Juin. Bon service, bonne table et bon vin. Il y a des cabanes à bain.

Prix modérés.

Restaurant de Paris,

32 rue Bienville,

OSCAR LEURRY, Propriétaire.

PHILIPPE FORQUET, Gérant.

Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien servies, pour habitants.

BOULO

MAITRE DE PENSION—A BILOXI,

Prévient ses amis et les familles qu'ils trouveront chez lui tout ce qu'on peut désirer; Vin à table, Cabanes à bains, etc., etc.

Prix, $2 00 par jour.

RESTAURANT COSMOPOLITE,

Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix. Les repas y sont servis à toute heure, ... Chambres élégamment meublées à louer par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

REOUVERTURE

Du Lake Park House et Restaurant de

N. MILLER,

au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.

LA REOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pour la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière. Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins.

De belles chambres pour repas et mariages y sont attachées.

N. MILLER,
Lake Park House.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 10,

Nouvelle-Orléans,

Entre les rues Commune et Canal.

D. M. STELLA,
Propriétaire.

Café des Pyrénées,

TENU PAR D. ROUSSE,

42........Rue St-Louis........42

Encoignure Passage de la Bourse.

Bon café et liqueurs de premier choix, chambres confortables recommandées aux voyageurs. Prix réduits.

BISMARK.

CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est fondé seulement sous par les amateurs de BONNE BIERE,

DE JEUX D'ECHECS,
DE CARTES,
DE DOMINOS, etc.

Concert tous les soirs.

Restaurant à la carte

VENTES JUDICIAIRES.

JOHN VALENTINE, vs JOHN HUSSION.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,306—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété d'écrite ci-après:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Clara, Willow, autrefois Martin et Chemin de la Bouillie, désigné par le numéro Huit, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur, daté du 15 février 1866 et déposé en l'étude de William Shannon, notaire public en cette ville, pour recours.

Le dit terrain mesure, conformément au dit plan, trente-un pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Melpomène, trente-deux pieds huit pouces et cinq lignes de largeur, derrière sur quatre-vingt sept pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de Clara et quatre-vingt sept pieds de profondeur sur la rue Willow, formant l'angle des rues Willow et Melpomène.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du demandeur, suivant acte au rapport du dit notaire, Shannon, en date du 8 de juin 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

ISAAC HOPER vs THOMAS GIBBONS

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,4__.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-sept de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville et désignés par les numéros Un et Deux dans l'îlet borné par les rues Willow, Dryades, Martin, Clara, Erato et Clio, d'après un plan dressé par Rosenstein, autrefois arpenteur, daté du 18 mars 1860 et déposé en l'étude de Wm. Shannon, notaire public en cette ville sous le No 42.

Le numéro Un forme l'angle des rues Clio et Willow, et mesure vingt-six pieds cinq pouces de face à la rue Clio, sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds, entre lignes parallèles à la rue Willow.

Et le numéro deux mesure vingt-deux pieds deux pouces de face à la rue Clio, sur une profondeur de cent quatre pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Patrick Irwin, suivant acte au rapport du dit notaire Shannon, en date du 27 novembre 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHARLES CASH, Receveur de la Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, vs HART LICHTENSTEIN.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 18,419.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, connus sous le nom de "Propriété de Batture," ... [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Charles Cash, Receveur de la Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, vs. Hart Lichtenstein.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 18,418.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

DEUX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville ... [illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. ROCHEREAU & CO. ... vs ... [illegible]

SIXIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans ... [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

EDWARD M. GEHEE, vs la Dame M. ELLEN E. WALL.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans ... [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

H. S. Buckner, W. H. Letchford, subrogé, vs A. D. Kelly & Co, A. D. Kelly et A. Kemper et David Kemper.

SEPTIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,4__.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville ... [illegible]

Le plus sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

La propriété en question est louée à bail, lequel expirera le 1er septembre prochain, (1869) et le loyer jusqu'à cette date à été payé au défendeur par le preneur W. G. Guin.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

HEODORE MORANO, vs la Veuve FRÉDÉRIC FUCHS (JEANNE FRANQUET Veuve de CHRETIEN FREDERIC FUCHS)

SEPTIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,460.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains contigus, situés sur les bords du bayou St Jean, en cette paroisse d'Orléans, désignés par les numéros Un et Deux de l'îlet No 1,431, compris entre les rues de Vienne, Delery et Du Bois et le Chemin du Lac, suivant plan de D'Hemecourt, ... [illegible]

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la Dame Vve S. Kreh, par acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en du 29 janvier 1867.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

FRANÇOIS LACROIX vs WILLIAM MISCHE

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 601.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le LUNDI, vingt-six de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

QUATRE TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Louis, Prieur et Johnson, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, d'après un plan de ce par Touzel, arpenteur, le 15 février 1860 ... [illegible]

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite du demandeur suivant acte au rapport de A. E. Bienvenu, notaire public en cette ville, en date du 5 avril 1860.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet garanti par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite de la somme de deux mille quarante-quatre piastres, échéant le 29 mars 1870, avec intérêt au taux de huit pour cent l'an à partir de sa date jusqu'à parfait paiement, ... et la balance, s'il y en a, comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands vs. Frédéric Roder.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,876—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le MARDI, six de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-après décrite:

Un terrain situé au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, (District Olbe, ... Lombard) désigné par le numéro Neuf dans l'îlet numéro Dix, borné par les rues des Grands Hommes, Barthélemy, de Craps et Jeanne, suivant plan du dit faubourg déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, le 12 de juillet 1833.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Barthélemy, entre celles des Grands-Hommes et de Craps, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de E. G. Gottschalk, notaire public en cette ville, en date du 21 janvier 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN

PAR EUGENE TOURNÉ,

Successeur de BERNARD TURPIN.

Vin Rouge de Cette.

Par ordre du capitaine de la barque FANNY KALKE, sans réserve.

PAR EUGENE TOURNE—JEUDI, le 1er juillet 1869, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu, au magasin Sandel Warehouse, entre St-Louis et Conti, L. C. 77 barriques Vin Rouge "Mallet & Pierre."

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Liqueurs importées extra fines, Marasquin di Zara, Curaçao d'Amsterdam, Anisette de Bordeaux et Vermouth.

VENTE SANS RESERVE.

PAR EUGENE TOURNE,—JEUDI 1er juillet 1869, à 11 heures A. M., il sera vendu au 95 rue Vieille-Levée

10 caisses	Vermouth,
26	Maraschino di Zara,
19	Curaçao d'Amsterdam,
11	Anisette de Bordeaux qualité extra fine.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR H. W. PALFREY.

SUCCESSION DE JOHN WATT

Vente péremptoire, à l'encan, de scrip d'assurance, actions du chemin de fer Pontchartrain et actions de la Société Agricole (Agricultural Fair Association)

PAR H. W. PALFREY, encanteur—Bureau No 26 de la rue Carondelet—SAMEDI, 10 juillet 1869, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 31,657, daté du 24 juin 1869, pour le compte de la succession de John Watt, décédé, il sera vendu:

... [illegible: listes de scrips de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Est de la Louisiane, des Marchands, de la Nouvelle-Orléans, etc.]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Vente d'une bonne résidence,

Dans la rue Chippewa, avec un grand terrain pour le compte des mineurs Lindsay.

Vente à de longs termes.

PAR H. W. PALFREY, encanteur, Bureau No 26 de la rue Carondelet—SAMEDI ... [illegible]

PAR E. F. MEUNIER.

Propriété Améliorée dans le Troisième District

PAR E. F. MEUNIER, encanteur, ... [illegible]

PAR BOULIGNY & HILL.

BELLE RÉSIDENCE

Rue de l'Esplanade entre les rues Dorgenois et Broad, contenant six pièces et de belles dépendances, un beau jardin contenant une grande quantité de plantes rares et arbres fruitiers.

(Succession de Isidore Eschapou)

PAR BOULIGNY & HILL ... [illegible]

A. SIEKMAN vs. JACOB JOLLY

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,1__.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 6 de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Quatre terrains situés au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, du Camp, Foucher et des Magasins, désignés par les numéros dix, onze, douze et treize, d'après un plan dressé par E. Gottheil, architecte, le 26 mars 1849 annexé à un acte au rapport de Achille Chiapella, ci-devant notaire public en cette ville en date du 10 mai 1849.

... [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Patrick Irwin, suivant acte au rapport de Wm. Shannon, notaire public en cette ville, en date du 3 octobre 1865.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ROBIN vs C. MARMILLION

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 18,4__.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le LUNDI, cinq de juillet 1869, à 10 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication, etc.:

Les fonds et l'installation d'une pharmacie située à l'angle du Chemin du Bayou et de la rue Johnson, dans le Troisième District de cette ville ainsi que tous les meubles et effets qui s'y trouvent. Un inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

JOHN FORSTEIN vs la Dame ELIZABETH RE-MINCH (Elizabeth Ristern, veuve de George Remich).

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,810—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, six de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans l'îlet numéro vingt-trois (23) formant l'angle des rues de l'Union et Girod, sur une profondeur de soixante-quatre pieds ... [illegible]

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Joseph Cohn, suivant acte au rapport de Joseph Cohn, notaire public en cette ville, en date du 27 mars 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

600 lots habillements de saison, articles de toilette.

—EGALEMENT—

350 douzaines Chapeaux casimir feutre et paille—nouveaux genres

—EGALEMENT—

400 lots Lingerie de messieurs.

PAR HOFFMAN, MARKS & CA. Alexandre Levy, encanteur, Bureau No 30 de la rue de Chartres. JEUDI, 1er du courant, à 10 heures du matin, à notre salle d'encan, au No 30 de la rue de Chartres il sera vendu—

600 lots habillements de saison—articles de toilette etc.

—Egalement—

350 douzaines chapeaux casimir, feutre et paille

—Egalement—

400 lots lingerie de messieurs.

Le tout sera vendu sans aucune réserve.

Conditions—comptant.

PAR VINCENT & CO.

Marchandises Sèches,

NATTES.

PAR VINCENT & CO—G. Vincent, encanteur—Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—AUJOURD'HUI, à 10 heures il sera vendu, sans réserve—Un grand stock de

Marchandises Sèches de fonds;

Comprenant Coton plane et coton écru, à longs chemises, indiennes, linge, etc.

Egalement

Mousselines blanches, ... tailles etc.

Egalement

Un grand assortiment de bonneterie et Nattes.

Et à midi—

250 pièces nattes blanches et nattes à carreaux.

PAR FRANCIS FERNANDEZ

Marchandises Sèches, Habillements, Chapeaux, Articles de toilette et Nattes.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur—Bureau au No 20 rue de Chartres—JEUDI, 1er juillet, à 10 heures du matin.

Un grand assortiment de marchandises sèches, habillements et chapeaux ... [illegible]

Conditions—Comptant.

PAR E. R. OLIVIER & CO

VENTE SANS RÉSERVE.

200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins

au meilleur Bottes et confessions cousus.

Comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçu directement des manufactures par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie.

... [illegible]

PAR J. DEJANGE.

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux à l'encan

PAR J. DEJANGE, encanteur—Bureau et Entrepôt No 183 de la rue Gravier ... [illegible]

PAR O. OLIVIER ET.

Magnifiques Meubles en bois de rose A l'encan publique

... [illegible]

Vente pour cause de changement d'affaires.

VACHERIE.

PAR S. QUINA ... encanteur, Bureau ... [illegible]

PAR O. VALETON

Vente à l'encan, tous les samedis, de Chevaux, Mulets, Charrettes Drays, &c.

... [illegible]

PAR B. J. MONTGOMERY

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais mulets buggies, harnais, &c., à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY, ... encanteur ... [illegible]

Meubles Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY ... [illegible]

Un assortiment général de Meubles.

... [illegible]

JEAN HOUSTY CANTREL vs. JOSEPHINE GRAY, veuve de GAZACK CONTROWINSKI

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No ... [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

MICAJAH GILESBY vs FERD. M. GOODRICH

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 4__.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-quatre de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de ...

UN TERRAIN situé dans le Quatrième District de cette ville faisant partie de l'îlet désigné par le numéro ... [illegible]

THOMAS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ANTONIO MERCADAL (M. E. Port, subrogé) vs. WILLIAM EDMOND MURPHY.

A. DREZ (M. Elliott, subrogé), vs. le même, ANTONIO MERCADAL (M. Elliott, subrogé), vs. le même.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—Nos 10,517, 11,129 et 11,8__.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trente-un de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville connu sous le nom de Propriété de Batture, dans l'îlet compris entre les rues Lafayette, ... [illegible]

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.